

AVIS PUBLIC

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL CHANGEMENT D'HEURE

Avis est donné par le soussigné, conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec, que les séances ordinaires du conseil de la MRC de Pierre-De Saurel se tiendront dorénavant à 19 h, et ce, à compter du 7 mai 2025.

DONNÉ À SOREL-TRACY, ce 10 avril 2025.



François Chalifour
Directeur général et greffier-trésorier

